



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 91463

Texte de la question

M. Jérôme Lambert attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le financement des mesures annoncées pour lutter contre le terrorisme. Face à la menace terroriste et aux attentats sanglants qui ont frappés notre pays les 7, 8 et 9 janvier et le 13 novembre 2015, des mesures nécessaires et exceptionnelles ont été prises par le Gouvernement pour renforcer la lutte contre le terrorisme et assurer la sécurité des français. Toutes ces actions indispensables, telles que le renforcement de l'arsenal juridique, la réorganisation des services de renseignement, le renforcement de la protection des polices, la prise en charge des individus radicalisés, le rétablissement des contrôles aux frontières, les actions menées à l'extérieur et bien entendu le renforcement des moyens humains et matériels nécessitent des financements exceptionnels. Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, toutes les formes de financement doivent être étudiées. Sensibles à cette problématique, des propositions citoyennes se font entendre et envisagent un appel à la générosité et à l'union sacrée en organisant une souscription nationale publique et volontaire destinée à faire face à une partie des dépenses liées à la lutte contre le terrorisme. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91463

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9507

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)